

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
• 1 à 12 pages..... 200 F	• TOGO..... 20 000 F	• Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F
• 16 à 28 pages 600 F	• AFRIQUE..... 28 000 F	• Avis de perte de titre foncier (1 ^{er} et 2 ^e insertions) 20 000 F
• 32 à 44 pages 1000 F	• HORS AFRIQUE 40 000 F	• Avis d'immatriculation 10 000 F
• 48 à 60 pages 1500 F		• Certification du JO 500 F
• Plus de 60 pages 2 000 F		

NB. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18 / 22 21 61 07 / 08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP: 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL. : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Récépissés de déclarations d'associations..... 1
Avis de pertes de titres fonciers 2

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

N° 299/MATD-SG-DAPSC-DSC du 07 / 11/ 2005

Dénomination : RESEAU DES ASSOCIATIONS DES
PERSONNES VIVANT AVEC LE
VIH/SIDA AU TOGO
(RAS + TOGO)

Siège : Lomé - Togo

But : Le RAS + TOGO a pour but de coordonner et d'appuyer les activités des Associations de personnes vivant avec le VIH pour leur meilleur visibilité et leur implication dans la lutte contre le VIH/SIDA en vue d'une meilleure prise en charge des personnes vivant avec le VIH.

Lomé, le 07 novembre 2005

Le ministre de l'Administration territoriale et
de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

N° 0411/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 09/05/ 2016

**Titre : ASSOCIATION DU PERSONNEL AIS - TOGO
(A. P. AIS. TO)**

Siège : Lomé, Qt. Tokoin-Aéroport - Togo

But : L'association a pour but de développer entre ses membres l'entente et la cohésion.

Lomé, le 09 mai 2016

Le ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

N° 0456/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 25 / 05/ 2016

**Titre : SOUPIR GLORIEUX A L'ENFANCE EN DIFFICULTE
(SO. G. E. D.)**

Siège : Anomé (P/Golfe) - Togo

But : L'association a pour but d'apporter assistance aux enfants déshérités en milieu rural.

Lomé, le 25 mai 2016

Le ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

N° 0458/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 25 / 05/ 2016

**Titre : ACTION DURABLE POUR UN TOGO EPANOUI
(A. D. T. E.)**

Siège : Agoè-Téléssou(P/Golfe) - Togo

But : L'association a pour but de contribuer à l'épanouissement socio-économique de l'homme.

Lomé, le 25 mai 2016

Le ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

N° 0484/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 30 / 05/ 2016

**Titre : FAIS LE BIEN
(F. L. B.)**

Siège : Agoè-Klévé (P/Golfe) - Togo

But : L'association a pour but d'améliorer l'état de santé des personnes démunies.

Lomé, le 30 mai 2016

Le ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

RECEPISSE DE MODIFICATION

N° 989/MISD-SG-DAPSC-DSC du 1^{er} / 09/ 1999

**Titre : EGLISE INTERNATIONALE PAROLE DE VIE
(E. I. P. V)**

Siège : Lomé, Qt Aflao Soviébé - Togo

But : L'Eglise a pour but de propager la bonne nouvelle du salut en Jésus-Christ, à tous dans le monde entier, selon l'Ordre du Seigneur.

Lomé, le 20 mai 2016

Le ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier n° 20817 inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. 105, F° 80, appartenant aux héritiers de feu AMEGRAN Djigbodi, née ZOGUE.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier n° 138 inséré au livre du cercle de Lomé, Vol. 1, F° 138, appartenant aux héritiers de feu SANT'ANNA Adjoa Sika Claudine Alice, épouse ADJEVI-NEGLOKPE.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier n° 13805 inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. LXX, F° 56, appartenant à M. ANIAKU Comlanvi, Maître-menuisier demeurant à Lomé Nyékonakpoé, 86 Boulevard circulaire.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier n° 2893 inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. XV, F° 169, appartenant à M. Jean Georges FOLI, décédé et représenté par ses cinq enfants.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier n° 19461 inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. XCVIII, F° 115, appartenant à M. AMEGANVI Koffi Agbéko, agent de Banque, demeurant à Lomé.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre Foncier n° 7615 inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. XXXIV, F° 80, appartenant à M. MISSOH Vincent, instituteur, demeurant à Akaba (Atakpamé).

Pour première insertion
